

Communiqué de presse

Foyer Santé et *medicis* fêtent leurs 10 ans d'existence

Le futur laisse entrevoir de grands défis et de nouvelles perspectives ...

La décision de Foyer Assurances, leader du marché au Luxembourg, de proposer à ses clients une assurance santé privée, en collaboration avec la compagnie Union Krankenversicherung (UKV) de Sarrebrück, a fait l'objet de longues réflexions. Ces réflexions ont conduit à la création, en 2000, de Foyer Santé, détenue à 50% par Foyer Assurances et à 50% par UKV.

Alors que Foyer apportait dans cette collaboration la force d'un groupe luxembourgeois et sa position de leader du marché, UKV qui, avec son entreprise sœur, la Bayerischen Beamtenkrankenkasse, assure 2,8 millions de clients en Allemagne et occupe la 7ème place du marché allemand, a amené son savoir-faire et sa maîtrise de la technicité propre à l'assurance santé.

Foyer Santé a obtenu l'agrément ministériel pour commercialiser l'assurance maladie au Luxembourg le 24 février 2000. 10 ans plus tard, la compagnie a développé ses activités et est devenu un acteur incontournable sur le marché de l'assurance santé au Luxembourg.

Foyer Santé en quelques chiffres...

En 2003, 3 ans seulement après sa création, Foyer Santé figurait déjà en 2ème place parmi les compagnies d'assurance santé opérant au Luxembourg. Foyer Santé compte désormais 20 000 clients et dispose d'une part de marché de 20%. Le développement des activités reste très dynamique, avec, en 2009, une croissance des primes de € 7,3 millions.

medicis, medicis pro et medicis groupe, les différents produits proposés par Foyer Santé répondent à tous les besoins des particuliers et des professionnels, que ce soit en termes de traitement ambulatoire ou hospitalier, d'indemnité journalière lors d'une hospitalisation, d'assurance perte de revenus en cas d'incapacité de travail ou de fidélisation du personnel.

Quelque 125.000 factures ont été traitées en 2009 et les prestations octroyées aux clients ont atteint € 4,7 millions. € 3,3 millions ont été consacrés aux remboursements des soins de santé, alors que € 1,4 million a été affecté à la prévoyance, qui permet de garantir aux assurés un niveau de prime constant quel que soit leur âge. Les remboursements des soins de santé sont bien répartis entre les différentes prestations : 28% pour les soins et prothèses dentaires et l'orthodontie, 16% pour les frais hospitaliers et 15% pour les frais ambulatoires et les aides visuelles. Ceci prouve que Foyer avait vu juste et que l'assurance complémentaire de santé répond à une demande bien réelle des particuliers de disposer d'une couverture optimale, en complément des prestations légales de la CNS (anciennement Caisse de Maladie).

Les perspectives de l'assurance santé...

Le coût des soins de santé croît beaucoup plus rapidement que l'inflation. En effet, alors que l'index a augmenté d'environ 16% depuis 2001, le prix des verres de lunettes a crû de 42%, celui des soins d'orthodontie de 39% et le tarif des hospitalisations en première classe ou à l'étranger a augmenté de 78%.

Si les dépenses de santé ont augmenté, la prise en charge de Foyer Santé s'est développée de façon encore plus importante. Ainsi, la part prise en charge par medicis a connu une croissance de 70% pour les lunettes et de plus de 40% pour les frais d'orthodontie.

Ces chiffres montrent que, malgré les prestations de haut niveau offertes par la CNS, l'assurance de santé privée conserve un rôle primordial. Ce rôle sera encore certainement renforcé à l'avenir, au vu de l'insécurité économique et des tendances démographiques.

Ajoutons encore que les quelque 145 000 frontaliers employés au Luxembourg, même s'ils bénéficient des services de la CNS, restent tributaires des prestations offertes dans leur pays de résidence. Dans ce contexte, une assurance groupe souscrite par l'employeur constitue une réelle plus-value en matière de prévoyance et de sécurité sociale professionnelle.

Pour garantir un confort optimal à toute la famille, l'assurance santé tend à adopter un modèle à 3 piliers similaire à celui qui existe en matière de pension avec la combinaison d'une assurance légale, d'une assurance de l'employeur et d'une assurance privée.

L'assurance santé au Luxembourg devra à l'avenir faire face à de nombreux challenges, notamment en raison des progrès médicaux, de l'évolution de la société et de l'information de plus en plus importante des patients qui deviendront dès lors plus exigeants. Pour satisfaire à ces exigences et offrir au patient le confort qu'il souhaite, l'assurance privée deviendra incontournable.

Foyer Santé est prêt à assumer ce rôle de prestataire privé de choix.

Pour rencontrer les attentes de ses assurés et augmenter leur confort, Foyer Santé vient de revoir son offre médicaux et a augmenté le niveau de ses prestations. Ainsi les aides visuelles et interventions au laser en cas de problèmes de vue sont mieux prises en charge et les prothèses dentaires font aussi l'objet de remboursements plus importants. Conscient de l'importance désormais accordée par les patients aux médecines alternatives, Foyer Santé offre la couverture la plus importante du marché pour ces soins.

En outre, pour offrir une couverture optimale tout au long de la vie, Foyer Santé utilise pour le calcul de ses prestations, les données les plus à jour, notamment en matière d'espérance de vie.

Si des prestations financières adéquates sont essentielles, Foyer Santé accorde également une grande importance au service à la clientèle, assuré par une équipe de 15 personnes, qui est encore en train d'être renforcée. Chaque client peut prendre contact directement avec un de ces collaborateurs qui répondra à toutes ses questions.

Des fondements solides, une volonté d'innovation et un réel esprit d'entreprise, conjugués à la force de vente du réseau d'agents Foyer, assurent à Foyer Santé un développement encore plus important de ses activités au cours des prochaines décennies.

Leudelange, le 24 février 2010

Contact Presse : Valérie Sayrignac
Tél. : +352 437 43 3153 - Fax : +352 437 43 3498
email : valerie.sayrignac@foyer.lu